

procession, chaque année, le 7 novembre, à la chapelle de Saint-Roch et d'y faire célébrer une messe; des prêtres de l'église Saint-Nizier les y conduisaient et une escorte, fournie d'ordinaire par la Compagnie franche, leur était donnée pour le maintien du bon ordre.

Messire Antoine Fay, « chevalier, seigneur baron de Sathonnay, Albonne et autres lieux, prévôt des marchands, commandant dans la ville de Lyon en l'absence de Mgr le duc de Villeroy », répondait favorablement à la requête du curé de Saint-Nizier et accordait le nombre d'hommes nécessaire (1).

(à suivre)

Joseph VINGTRINIER.




---

(1) *Archives de la ville de Lyon*, GG, chap. XIX, fol. 44r.

